

ARRÊTÉ n° 2025-292

PORTANT ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

SCRUTIN DU 22 MAI 2025 – ÉLECTIONS DU CONSEIL DOCUMENTAIRE

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'Éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés ;
- Vu** les statuts et le règlement intérieur du SCD ;
- Vu** l'arrêté électoral 2025-238 du 26 mars 2025 ;

Arrête :

Article 1 : Dans le cadre de l'élection en vue du renouvellement complet du Conseil documentaire du SCD du 22 mai 2025, les bureaux de vote sont organisés comme suit :

Campus PDA - BUP

Salle du scrutin : Salle 015 (S015)

Présidente de bureau de vote : Françoise BARRÉ

Assesseure 1 : Stéphanie VINCENT

Assesseure 2 : Béatrice GAILLARD

Assesseure 3 : Estel TRICHARD

Assesseure 4 : Kaouther FELLOUS

Campus BDR – BU Chevreur

Salle du scrutin : Salle de réunion (6^{ème} étage)

Présidente de bureau de vote : Laurence KOUDINOFF

Assesseure 1 : Malika FUSCO

Assesseure 2 : Mathilde GOURRET

Assesseure 3 : Nathalie VARRAULT

Assesseure 4 : Géraldine TOFFANETTI

Article 2 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux du SCD et dans les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site internet de l'établissement et du SCD.

Fait à Lyon, le 19 mai 2025,

Pour la Présidente de l'Université et par délégation
Philippe HUTHWOHL
Directeur Général des Services